



## Union Internationale pour l'Étude des Insectes Sociaux - Section Française

(<http://www.univ-tours.fr/irbi/UIEIS>)

*International Union for the Study of Social Insects - French  
section*

(<http://www.iussi.org>)

---

### PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Présents:** Serge ARON, Nicolas CHÂLINE, Stéphane CHAMERON, Marie-Pierre CHAUZAT, Thibaud MONNIN, Jérôme ORIVEL, Christian PEETERS, Jacqueline PIERRE.  
**Excusés:** Corine ROULAND-LEFEVRE

Le Conseil d'Administration de la Section française de l'U.I.E.I.S. s'est réuni à Toulouse le mardi 4 septembre 2007 à 11H00 pour examiner les différents points de l'ordre de jour à soumettre à l'Assemblée Générale du mardi 4 septembre, à savoir :

- **Élection du nouveau CA :** il y a trois membres sortants, et actuellement trois candidats déclarés
- **Parrainage des nouveaux membres de la section :** procédure habituelle des parrainages durant l'AG. Le CA demandera aussi à être autorisé à accepter des gens en cours d'année.
- **Rapport financier :** présenté par Stéphane CHAMERON. Il reste 4 500 € et la section comporte à ce jour 86 membres (66 titulaires et 20 étudiants).
- **Prochain congrès :** Serge annoncera la tenue du prochain congrès Européen en Belgique en 2008. *Il n'y aura pas de congrès de la section française en 2008.*
- **Nouvelle constitution de l'Union Internationale :** des questions ont été soulevées lors du congrès de Washington (2006). En particulier un déficit de l'Union de 15 000 \$ est apparu (voir ci-dessous). Il a été proposé de modifier la constitution afin d'éviter que le déficit se répète. Les sections sont appelées à se prononcer sur la nouvelle constitution, et la section française la discutera en AG. La nouvelle constitution sera discutée en AG au congrès de Bruxelles puis sera adoptée lors de l'AG du prochain congrès de l'Union à Copenhague. Les modifications importantes de la constitution et des arrêtés concernent :
  - Une définition plus précise des rôles et responsabilités des membres du bureau international (*officers of the union*) qui sont nommés par le comité international et approuvé par l'AG du congrès quadriennal : président-organisateur du congrès quadriennal, secrétaire général, trésorier du congrès quadriennal, éditeur d'*Insectes sociaux*, archiviste, et web master.
  - La publication annuelle d'un bilan fiscal de l'Union par le secrétaire général, dans *Insectes sociaux*.
  - La limitation des dépenses annuelles à la discrétion du secrétaire général à 1 400 \$ (1 000 €). Les dépenses supérieures non budgétisées doivent être cosignées par le Président.
- **Déficit financier de l'Union Internationale :** l'Union Internationale est en déficit de 15 000 \$. Malgré des demandes répétées Christian Peeters n'a pu savoir exactement

---

Secrétaire : Thibaud Monnin

Laboratoire Fonctionnement et évolution des systèmes écologiques CNRS UMR 7625

Université Pierre et Marie Curie, 7 quai Saint Bernard, 75005 Paris, France

Tél: (+33) (0)1 44 27 32 13; Fax: (+33) (0)1 44 27 35 16; e-mail: tmonnin@sny.jussieu.fr

quelle en est l'origine. Seul le secrétaire général était au courant des comptes. Les propositions pour combler ce déficit sont :

- Négocier avec l'éditeur d'*Insectes Sociaux* (Birkauser) afin qu'il reverse de l'argent à l'Union, comme cela se fait avec d'autres sociétés scientifiques. Ceci n'est pas possible avant le terme du contrat actuel.
- Instaurer des frais de publication dans *Insectes Sociaux* de 20 \$ par page. Christian a déjà exprimé au Président actuel de l'Union, après consultation du CA par e-mail, le désaccord de la section française. Il serait injuste que seules les personnes qui publient dans *Insectes Sociaux* paient pour le déficit, et des frais de publications seraient mauvais pour notre journal. À confirmer lors de l'AG.
- Le CA de la section française a suggéré au président de l'Union d'augmenter transitoirement la somme que les sections nationales reversent à l'union (actuellement de 5 \$ pour les statutaires et 3 \$ pour les étudiants). Les options pour la section française sont : (1) garder les cotisations à leur prix actuel et donc conserver une part moindre de la cotisation et financer moins de bourse pour les congrès internationaux, ou (2) augmenter les cotisations. Faut-il alors reporter cette augmentation sur les statutaires et les étudiants, ou seulement sur les statutaires ? Le CA suggérera à l'AG de garder les cotisations des étudiants à 15 € et d'augmenter celles des statutaires à 40 €
- **Bourse de participation aux congrès** : le CA se réjouit du nombre important d'étudiants inscrits au congrès, mais remarque que beaucoup ne sont pas membres de l'U.I.E.I.S. Pour éviter que les étudiants ne s'inscrivent que dans le but d'être candidat à une bourse pour un congrès nous proposons de n'accepter que les candidatures des étudiants ayant payé deux fois leur cotisation. Cette règle ne sera pas appliquée pour le prochain congrès en Belgique. La section financera dorénavant aussi les congrès Européens, au même titre que ceux de l'Union. Une des bourses sera préférentiellement attribuée à un candidat Africain (statutaire ou étudiant). L'attribution des bourses reste à la discrétion du CA.
- **Trésorerie de la section française** : il n'y a pas de consensus sur le fond minimal de roulement dont la section a besoin. Il est actuellement de 2 000 € L'abaisser permettrait de donner une bourse de plus, mais certains pensent que ce serait risqué. (*remarque : on a oublié d'en discuter à l'AG, il faudra trancher cette question récurrente l'an prochain*). Les problèmes de signature sur le CCP (3 600 €) sont réglés, mais on ne sait toujours pas qui a la signature du livret A (900 €) !
- **Prochain congrès** : congrès Européen en Belgique en 2008, de la section française en 2009, et de l'Union à Copenhague en 2010. Le prochain congrès de la section française pourrait être organisé à Bondy ou à Sophia-Antipolis.

Le Secrétaire  
Thibaud Monnin

Le Président  
Christian Peeters